

avec diffusion

AVIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT ET ATS

Suite au courrier de Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia N° 9152 du 20 septembre 2015, portant demande d'établissement d'une liste des postulants au programme LPP (**Logement Promotionnel Public**), nous invitons les fonctionnaires (Enseignants et ATS) intéressés par cette formule justifiant d'un revenu mensuel supérieur à 6 fois le SNMG et inférieur à 12 fois le SNMG (> 108.000 DA / Mois et > 216.000 DA/ Mois), n'ayant jamais bénéficié d'une cession d'un logement du patrimoine immobilier public et d'aide de l'état destinée au logement et ne possédant pas en toute propriété un bien immobilier à usage d'habitation, à déposer leurs dossiers au niveau du service du logement, dans un délais de **15 jours** à compter du 12/10/2015.

Fait à Bejaia le 11/10/2015

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité.
- Une demande de logement (LPP) adressée à Mr le Recteur.
- La dernière fiche de paie de l'intéressé (e) et celle de son conjoint.
- Acte de mariage pour les personnes mariées.
- Un formulaire à remplir par le service du logement de l'université.

• Photo . Copie de la pièce d'identité .



*مدير جامعة بجاية
الأستاذ: ب. سعيداني*